

# LE PETIT ECHO



## Le mot du maire

Cette nouvelle présentation du Petit Echo 2009 vient remplacer l'ancien format qui vous a été distribué depuis maintenant 12 ans.

La commission « information », chargée de la préparation de votre journal communal, a souhaité depuis quelques mois moderniser sa présentation afin de rendre sa lecture plus agréable et plus imagée.

La nouvelle version qui sort aujourd'hui permet, comme vous le constatez, d'y intégrer quelques photos de la vie et des événements qui marquent l'actualité à La Neuville. La présentation en couleur lui apporte un aspect plus actuel et éclaire sa mise en page.

Le journal d'une commune se veut être à la fois un relai de l'information locale et un lien entre tous les habitants.

Il présente les projets, les réalisations de la municipalité et relate la vie de l'école et des associations.

Il vous annonce également les dates des prochaines animations organisées dans la commune.

Nous avons tenu à soigner cette nouvelle édition du Petit Echo. A côté des rubriques habituelles vous y trouverez des articles et conseils sur le développement durable.

Toute l'équipe de la commission qui l'a préparé espère qu'il vous plaira.

Bernard CORTEQUISSE



## Projet de Z.A.C à La Neuville

La Communauté de Communes du Carembault vient d'attribuer les premiers marchés pour l'étude de faisabilité d'une Zone d'Aménagement Concerté autour de l'espace La Clairière.

Le contenu de l'étude portera sur l'implantation éventuelle « de constructions à usage d'habitation (locatif, accession à la propriété, logements pour personnes âgées avec petits commerces si possible)... ainsi que des équipements publics à vocation sportive, culturelle ou administrative ».

Deux lots ont été attribués:

1<sup>er</sup> lot : cartographie de la zone à la Sté INGEO—durée d'intervention 2 mois  
2<sup>ème</sup> lot : étude de faisabilité à la Sté Etudes et Cartographie - durée d'intervention environ 9 mois.

Cette étape comprendra :

- l'étude du périmètre,
- le diagnostic des contraintes et atouts du site,
- l'analyse des grandes orientations du projet.

Ces études seront bien entendu menées dans la concertation avec les élus et la population.

A l'issue de cette étape un 1<sup>er</sup> bilan sera établi par la CCC et par la commune pour envisager la poursuite éventuelle du projet.

La maîtrise d'ouvrage est portée financièrement par la CCC.

## Sommaire

- page 1  
Un nouveau journal Z.A.C
- page 2  
Communauté de Communes du Carembault
- page 3  
Actualités
- Page 4  
Travaux Environnement
- Page 5  
Développement durable A savoir
- Page 6  
Animations
- Page 7  
Ecole Bibliothèque Associations
- Page 8  
Clin d'œil Etat civil A vos agendas

## Communauté de Communes du Carembault

### Chemins pédestres

Le tracé du chemin de randonnée communautaire de La Neuville a été définitivement arrêté lors d'une dernière reconnaissance avec les représentants du Conseil Général. Pour respecter les prescriptions nécessaires à l'inscription au registre des P.D.I.P.R ( programme départemental des itinéraires de promenade et de randonnée ) la longueur du parcours représente environ 6 km. Le sentier appelé « sentier de l'orée du bois » longera la lisière de la forêt à partir du Leu Pindu, derrière le parcours acrobanches jusqu'au 1<sup>er</sup> bassin du bois des 5 tailles puis rejoindra le GR jusqu'à la rue du Général de Gaulle, via le chemin Damas.



La Communauté de Communes du Carembault rassemble les communes de Camphin en Carembault, Chemy, Gondécourt, Herrin, La Neuville et Phalempin .

### Développement durable

La CCC a décidé de renouveler les opérations de soutien au développement durable auprès des particuliers en 2009.

Les subventions possibles concernent : les citernes enterrées pour récupération d'eau de pluie – les pompes à chaleur ( solaire – air – terre ) – les chaudières à condensation.

Les informations complémentaires sur ces aides seront développées dans le prochain journal de la CCC.

### Réfection des trottoirs

La Communauté de Communes du Carembault a procédé à la poursuite du programme de réfection des trottoirs de la rue du Général de Gaulle.

Le budget ouvert cette année, soit un montant de XXXXXX HT, a permis de réaménager quelques 2 000 m<sup>2</sup> de trottoir.

Le solde des travaux devrait être effectué sur l'exercice prochain.



### A disposition en mairie

- Des brochures pour des séjours de vacances junior avec la ligue de l'enseignement.
- Des brochures pour des séjours de vacances enfants-adolescents avec AROEVEN
- Les renseignements pour devenir animateur ou directeur de centre de vacances avec AROEVEN
- Les résultats des derniers contrôles sanitaires des eaux du robinet
- Le bilan des intoxications domestiques au monoxyde de carbone survenues en 2007 en Nord-Pas-de-Calais.
- Le guide des aides départementales pour réaliser un hébergement touristique.
- Recrutement de l'armée de l'air

### A savoir

- L'association Don de Soie récupère et revend des meubles, livres, vêtements, linge en bon état. Le bénéfice des ventes permet de financer des actions auprès des enfants hospitalisés. La « boutique » est située à Templeuve. Contact : Brigitte RAUX, au 06.82.82.19.63
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la régie SIDEN a changé de nom, pour s'appeler NOREADE. D'autre part, NOREADE reprend l'aide au raccordement au réseau d'assainissement collectif. Les coordonnées de l'équipe technique NOREADE la plus proche sont disponibles en mairie.
- Nous étions 693 habitants à La Neuville d'après le dernier recensement.

# Actualités

## Sécurité des piétons

Le stationnement irrégulier des voitures sur les trottoirs représente **un réel danger** pour les piétons.

Il est inadmissible que des enfants, dont la visibilité est réduite du fait de leur taille, ou des mamans circulant avec une poussette soient contraints de descendre sur la chaussée pour contourner une voiture mal garée.

Le risque d'accident est important.

Nous rappelons que le stationnement sur les trottoirs est réglementé et que dans tous les cas un passage minimum de **UN METRE** doit impérativement être laissé libre, côté habitations, pour que les piétons puissent circuler avec un maximum de sécurité.



Nous serons vigilants sur le respect de ces règles.

Stationnement convenable sur un emplacement

## Impôts locaux

Après étude du compte administratif et du budget les élus du conseil municipal ont décidé de ne pas augmenter en 2009 les taux d'imposition des taxes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non-bâti).

## Rond point

Les travaux prévus pour la remise en état du rond point sont programmés pour cet été. L'intervention de l'entreprise AMBIANCE JARDIN apportera une ceinture en petits pavés qui protégera les plantations des passages de roues des camions ainsi que des projections de sel l'hiver.

Notre rond point ainsi rénové offrira une image plus présentable de l'entrée dans le village.

## Nouveaux

Les jeunes Neuvilleois qui ont atteint leur majorité ont été reçus en mairie pour recevoir leur livret citoyen rappelant les différentes échéances électorales ainsi que leur carte d'électeur le samedi 16 mai.



## Jardinage et utilisation des engins à moteur

La saison estivale est propice aux travaux extérieurs tels que la tonte des pelouses, la taille des haies, l'aménagement d'une nouvelle terrasse,...

C'est aussi la saison des repas conviviaux en famille, entre amis où chacun profite du soleil et du barbecue, de la lecture d'un roman dans le fauteuil, de la sieste à l'ombre du feuillage.

Afin de concilier travaux de jardin et moments de convivialité et de repos, nous vous invitons à respecter scrupuleusement les horaires d'utilisation

des engins à moteur tels que tondeuses à gazon, tailles haie, motoculteurs, broyeuses de végétaux...



L'utilisation des engins à moteur est autorisée :

- en semaine de 8h30 à 12h et 14h à 19h.
- les dimanche et jours fériés uniquement le matin de 10h à 12h.

## Terrain de jeux

A la suite d'utilisations inappropriées et des récentes occupations indésirables, l'état du terrain de foot s'est considérablement dégradé ces derniers temps.

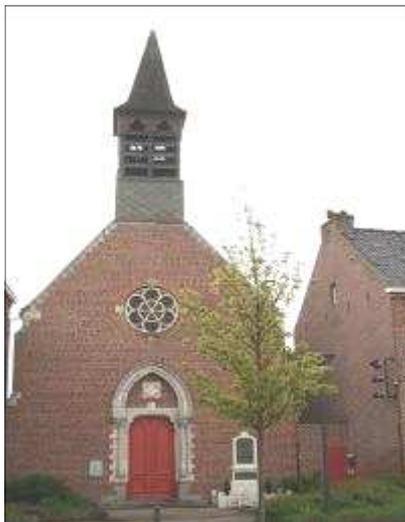
Pour couper court à ces pratiques, il a été décidé de condamner l'accès au terrain et de le transférer provisoirement dans l'espace ouvert juste derrière la salle La Clairière.

Cette décision permettra de limiter les risques de nouvelles intrusions. Les jeunes pourront profiter de ce nouvel espace de jeu dans de meilleures conditions.

## Récupération d'eau de pluie

La commission «environnement» étudie la possibilité d'installer une citerne de récupération d'eau de pluie pour l'approvisionnement en eau du cimetière. Cette citerne enterrée à l'arrière de l'église pourrait récupérer une partie des eaux de toiture de l'église et servir, à l'aide d'une pompe de relevage, le bord du cimetière. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des réflexions menées sur les économies d'énergie pour soutenir le développement durable. Des devis sont actuellement en cours.

# Travaux



## L'éclairage de l'église St Blaise.

Un nouvel éclairage extérieur a été installé fin décembre afin de mettre en valeur les qualités architecturales de ce bâtiment communal qui symbolise avec la mairie le centre du village.

## Parking de la salle « La Clairière »

Le parking de l'école et de la salle La Clairière a été remis en état.

Une nouvelle couche de schiste a été ajoutée afin de stabiliser le sol et reboucher les trous qui se sont formés durant l'hiver.



## Réfection de chemin

Le chemin prolongeant la rue de la L'orgière a été remis en état, permettant ainsi un accès facile à la forêt de Phalempin pour les promenades.

## Bancs et poubelles

Poubelles et bancs seront prochainement installés devant la bibliothèque et sur la place de la mairie.

## Terrain de football

Le terrain de football a été déplacé derrière la salle « La Clairière ».



# Environnement

## Plantations devant la salle La Clairière

L'espace vert près du parking de la salle « La clairière » et de l'école a été réaménagé par Olivier et les enfants de l'école.

La commission environnement a choisi pour cet espace des plantes et arbustes odorants tels que le lilas, le buddleia, l'éléagnus...et bien d'autres encore, mêlant ainsi couleurs, odeurs, feuillages persistants afin de proposer une palette d'odeurs tout au long de l'année.



Pour faciliter le passage du parking vers l'école, deux petites allées en buis traversent le massif.

Le 3 avril, les écoliers ont participé à la plantation guidé par Olivier. Cette participation active a permis de sensibiliser les enfants au respect de cet espace dans le cadre du projet de l'école et de l'éducation à l'environnement.

Adultes, enfants, automobilistes respectons cet espace créé par et pour nos enfants !

# Fleurissement



Les fenêtres de la mairie seront agrémentées de compositions fleuries.

Des bacs à fleurs seront également disposés sur les barrières longeant la place.

## Collecte des déchets d'équipements électriques.

Depuis le 1er janvier 2009, les **déchets d'équipement électriques, électroniques et électroménagers, appelés aussi D3E** ne sont plus collectés avec les encombrants.

Votre ancien aspirateur, lave-linge ou votre télévision hors d'usage sont aujourd'hui récupérés afin de recycler leurs différents composants.

Deux possibilités sont proposées:

- Vous déposez votre ancien appareil chez le commerçant où vous achetez votre nouvel appareil. Le distributeur a l'obligation

de reprendre votre ancien appareil.

- Vous amenez votre ancien équipement à la déchetterie où un espace protégé a été spécialement aménagé.

Vous contribuez ainsi à la protection de l'environnement et à la préservation des matières premières.

Informations sur le tri sélectif sur le site du symidème.

[www.symideme.com](http://www.symideme.com)



## Développement durable : Conseils.

### Le paillage

Le paillage consiste à disposer entre les rangs de légumes, dans les massifs entre les fleurs, dans les haies, au pied des arbres des éléments organiques tels que :

- la tonte de la pelouse (à disposer en fines couches pour éviter la moisissure et les mauvaises odeurs)
- de la paille (idéal pour les fraisiers et les cucurbitacées)
- des cosses de sarrasin (très joli dans les massifs de fleurs, très bonne protection contre les limaces sur lesquelles les cosses viennent se coller et empêchent leur progression)
- broyat de bois et déchets du jardin, copeaux (idéal au pied des arbres et arbustes).

Contrairement à la tonte de l'herbe, les autres paillis peuvent être mis en couches plus épaisses.

Le paillage représente de nombreux avantages dans le jardin :

- il limite la croissance des adventices (« mauvaises » herbes) en les étouffant
- il protège la terre du lessivage et de l'évapotranspiration (permet de réaliser quelques économies d'arrosage)
- il stimule la vie du sol et participe au maintien des réserves d'humus.
- il diminue la charge financière du traitement des déchets verts.

Pour augmenter l'efficacité du paillis par temps sec, il est préférable d'humidifier le sol avant sa pose. Essayer le paillis c'est l'adopter !



## A savoir



### Maisons fleuries

La participation aux maisons fleuries est gratuite, ouverte à tous. Chaque participant est récompensé pour sa contribution à rendre notre village plus agréable et accueillant.

Les inscriptions peuvent s'effectuer en mairie jusqu'au 10 juin 2009.

### Horaires d'été de la déchetterie de Thumeries

**Du 1er avril au 30 sept.**

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 18h45 et le dimanche de 9h à 11h45.

### Poubelle endommagée

Appelez le numéro gratuit au 0800340199 le matin en vous munissant du n° à 8 chiffres incrusté en blanc derrière le bac de tri sélectif.

### Collecte des déchets

La collecte des déchets non recyclables appelée « queue de tri » s'effectue le lundi matin dans notre commune. **Les sacs de déchets doivent être déposés sur le trottoir au plus tôt le dimanche après 18h.**

### Randonnée cyclotouriste Lille Val Joly.

Ce brevet cycliste rassemblant 800 participants traversera notre commune le dimanche 14 juin 2009.

### Semi marathon de Phalempin le 21 juin 2009

## Zoom arrière

### Soirée cabaret



### Après-midi dansante



### Exposition des artistes neuvillois



### Parcours d'orientation



### Chasse aux œufs



30 enfants ont participé à la chasse aux œufs en forêt de Phalempin le samedi 11 avril sous un beau soleil printanier.

## Animations

### Exposition des artistes neuvillois

La 3ème édition de l'exposition des artistes de La Neuville s'est déroulée les 14 et 15 mars.

Peintures, sculptures, maquettes, aquarelles, vaisselle décorée, luminaires, bijoux, figurines, peinture sur verre, poésies, broderie, charrettes en bois, objets décoratifs ont été exposés durant ce week-end. Une démonstration de cuisson



« raku » de poterie a été présentée le dimanche après-midi.

Les enfants de l'école ont également participé à cette manifestation en présentant une maquette réalisée durant l'an-

née avec des matériaux recyclés, avec l'aide précieuse des enseignants et de Jean-Marie Geeraert qui encadre chaque semaine cet atelier.

Cette exposition est organisée tous les deux ans.

Pour l'année prochaine, la commission animation de la commune proposera **une exposition de photographies ouverte à tous les neuvillois sur le thème de la nature.**

A vos appareils photos!

## Zoom avant

### Théâtre

Le club théâtre présente son spectacle les vendredi 26 et samedi 27 juin à 20h et le dimanche 28 juin à 14h salle «La Clairière» à La Neuville avec les enfants du club de La Neuville et ceux du club de Mérignies. L'entrée est gratuite. L'activité théâtre continue l'année prochaine.

### Fête de la musique

Retenez dès à présent la soirée du **samedi 20 juin 2009** pour participer à la traditionnelle « fête de la musique » qui se tiendra derrière la salle « La Clairière ».

Vous jouez d'un instrument, vous chantez, vous connaissez une chorale, un groupe de musiciens, pensez « fête de la musique ». Mettez les en contact avec la mairie au 03.20.86.97.67. Petite restauration sur place (sandwich, pains saucisse et merguez, boissons) préparés par le CCAS de La Neuville.

Un feu d'artifice clôturera la soirée vers 23h30.



### Les jeudis de La Clairière

Les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois, la salle « La Clairière » ouvre ses portes de 14h15 à 17h.

Se rencontrer, discuter, prendre un café ensemble, et aussi jouer aux cartes ou à d'autres jeux de société, effec-

tuer des promenades pédestres, des visites de musée, jouer à la pétanque, échanger

des recettes, Si vous avez du temps libre, n'hésitez pas



## Ecole

Cette année le projet de l'école est orienté sur l'éducation au développement durable à la citoyenneté.

Grace à la participation bénévole et efficace de J.M GEERAERT, les enfants ont pu comprendre que certains matériaux destinés au déchet pouvaient avoir une 2<sup>ème</sup> vie. Ils ont réalisé une maquette tout en bois, carton, plastique, représentant une gare avec ses trains, ses quais, un jardin public... et sa baraque à frites !

Cette maquette a été exposée en mars lors de l'exposition des "artistes Neuillois" ( voir page 6 ) et l'est encore au Collège d'Ostricourt dans le cadre de l'exposition organisée par l'inspection départementale de LILLE-SECLIN sur le

thème du **développement durable**.

Actuellement, les petits de l'école découvrent les joies du jardinage dans le potager ou dans leur jardin personnel. Les plus grands fabriquent du "papier recyclé" à partir de papiers brouillons propres destinés à la poubelle. Le but étant de prendre conscience qu'il faut limiter et trier les déchets, certains pouvant être recyclés, ou protéger notre environnement devenu fragile.

Les élèves sont sortis en octobre au centre historique minier de Lewarde pour découvrir la vie des mineurs, l'énergie développée grâce au charbon et le réaménagement des terrils à Rieulay.

En février, ils sont allés au cirque éducatif à Douai pour apprécier les éléphants, les chevaux, les acrobates et...les clowns !

**Les inscriptions** pour la rentrée de septembre sont closes et l'effectif prévu est de 61 élèves. Toutefois, il est toujours possible de prendre rendez-vous auprès de Madame LALART pour une inscription ultérieure dans la limite des places disponibles.

## Bibliothèque municipale

L'équipe des bénévoles se tient à votre disposition aux heures de permanence, **le mercredi de 14h à 15h30 et le dimanche de 10h30 à 12h.**

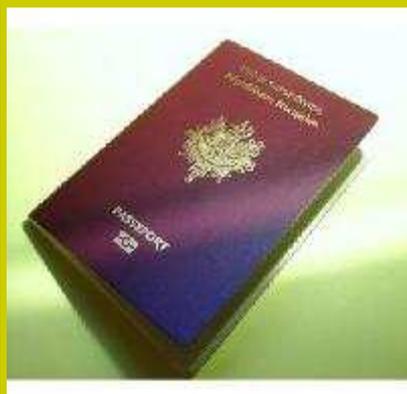
Les bénévoles proposent le **portage à domicile** de livres pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. Pour bénéficier de ce service, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie. Une liste est en cours d'élaboration.



**Durant les vacances d'été, la bibliothèque sera ouverte tous les dimanches de 11h à 12h.**

## Passeports

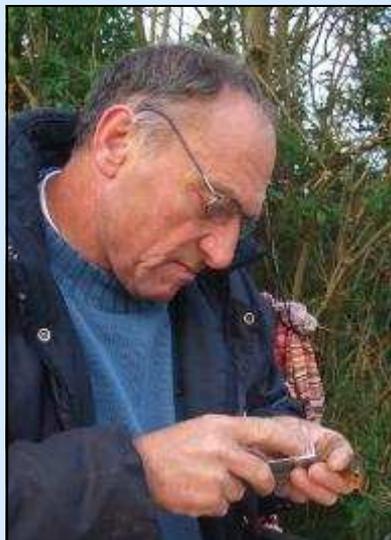
Depuis le 12 mai 2009 les passeports désormais « biométriques » et ne sont plus délivrés dans votre mairie. Pour obtenir un passeport vous devez contacter une des mairies équipées pour délivrer ces derniers. Liste disponible en mairie. Pour la Neuville la mairie la plus proche est SECLIN.



Démarches :

- Prendre Rendez-vous
  - Vous présenter avec toutes les pièces obligatoires: Extrait d'acte de naissance, pièces justificatives de domicile, ancien passeport ou copie CNI. Pour les mineurs : livret de famille . Timbre fiscal
- 89€ pour un adulte si vous faite la photo sur place (88€ si vous apportez les 2 photos)
- 45€ pour les mineurs de plus de 15 ans (44€ si vous apportez les photos)
  - 20€ pour les mineurs de moins de 15 ans (19€ si vous apportez les photos)

- Information complète en mairie ou sur le site [www.nord.pref.gouv.fr](http://www.nord.pref.gouv.fr)
-



## Clin d'œil

**J**ean – Charles Acheré est un Neuvilleois passionné et passionnant. Depuis toujours, il s'intéresse aux oiseaux. Plusieurs fois champion de France au concours d'élevage de canaris, puis champion du monde en février 1997, il décide d'arrêter cette discipline qui exige beaucoup d'énergie, de soins et de présence.

Sa passion pour le monde des oiseaux le conduit tout naturellement vers une formation qui lui permet de passer l'examen de bagueur.

Jean-Charles explique: « Le baguage s'effectue essentiellement le matin, débute souvent très tôt, durant la période de grande activité des oiseaux . Je pose des filets pour effectuer la capture dans des milieux différents ( roselières, lisière...) en fonction des oiseaux recherchés .Toutes les 30mn, j'inspecte les filets et retire les oiseaux . Je les place dans un petit sac individuel appelé pochon afin de leur éviter le stress.

**L**e travail d'identification peut alors commencer. Ensuite, chaque oiseau est bagué (chaque bague portant un numéro permettant l'identification de l'oiseau et du bagueur). J'effectue ensuite des mesures biométriques (longueur d'aile, poids, niveau de graisse, sexe et âge). L'oiseau est ensuite relâché immédiatement.

Pour les Alouettes, les cailles, le baguage s'effectue la nuit. Le suivi peut également se faire par le baguage au nid comme pour les hirondelles ou les mésanges instables dans les nichoirs »

Toutes les données enregistrées sont transmises au Centre de Recherche Biologique Pour les Oiseaux au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Elles alimentent une base de données européennes permettant des recoupements, des suivis personnalisés des oiseaux contrôlés par un autre bagueur ou repris (trouvé mort) . Le baguage permet de finaliser les axes migratoires des différentes espèces , d'observer les évolutions quantitatives, les évolutions morphologiques, les relations entre températures et migrations. On peut dire que les oiseaux sont des sentinelles de la nature et des modifications climatiques.

**J**ean-Charles a ainsi bagué en 2008 quelques 4000 oiseaux dont certains déjà bagués en Belgique, en Hollande, en Norvège, en Grande-Bretagne, en Lituanie, en Allemagne.



## Etat civil

### Naissances

Fleur Claire **DEVOS**  
Le 9 novembre 2008

Julia **LESTRIEZ**  
Le 3 janvier 2009

Léopold **GRIERE**,  
Le 12 janvier 2009

Léonard **BOULANGER**,  
Le 4 mars 2009

### Mariage

Virginie **DELBART** et  
Nicolas **DELEURENCE**,  
le 2 mai 2009

### Décès

Marie-Célestine **BEGARD**,  
le 19 février 2009

Andréa **MAY**  
le 5 mars 2009

Auguste **BIGOTTE**,  
Le 14 avril 2009

### Le petit écho

Directeur de publication :

Bernard Cortequisse

Rédaction

Commission information

## A vos agendas.

### Juin

**12 :** **Fête de l'école** à 18h organisée par l'équipe enseignante et l'association des « Amis de l'école »

**20 :** **Fête de la musique**, organisée par la commission « animation » et le C.C.A.S

**21 :** **Semi-marathon de Phalempin**

**27-28 :** **Représentation de fin d'année de l'atelier « Théâtre »** organisé par l'association Drama Plume.



Mairie de La Neuville 50, rue du Gal de Gaulle  
59239 LA NEUVILLE  
Tél/fax: 03 20 86 97 67 Mail : laneuille.mairie@orange.fr

